

VIE QUOTIDIENNE

- **Élections départementales et régionales** : les dimanches 20 et 27 juin 2021. Date de clôture des inscriptions sur les listes électorales : vendredi 14 mai 2021.
- **Les jeux de Rhuys** : Les communes de la presqu'île de Rhuys organisent un évènement sportif et convivial du 2 au 4 juillet 2021 autour de divers sports. Renseignements sur le site www.sarzeau.fr/jeux-de-rhuys. Date limite d'inscription 1er juin 2021.

COMPTES ADMINISTRATIFS 2020, EN QUELQUES CHIFFRES...

- L'excédent de fonctionnement au 31/12/2020 s'établit à **349 367 €** ;
- Le taux d'épargne brute en 2020 s'établit à **33%** (*excédent / recettes de réelle de fonctionnement*) ;
- La durée de désendettement est de 2.72 années (*encours de la dette / excédent*) ;
- La trésorerie au 31/12/2020 s'élève à **1 386 733 €** ;
- En 2020, la commune a réalisé **63%** de son budget en investissement ;
- Le Tour du Parc dispose des taux d'imposition (*TF + TH*) les plus bas de l'agglomération : elle se place au **premier rang** des 34 communes de GMVA. **Aucune augmentation de ces taux depuis 10 ans.**

BUDGET PRIMITIF 2021



L'AIRE DE CAMPING-CARS

UN INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE, ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE

POURQUOI CE PROJET AUJOURD'HUI ?

Il s'agit de la conjonction d'une nécessité et d'une opportunité : la nécessité d'organiser l'accueil des camping-cars dont la fréquentation est croissante sur le territoire et l'opportunité d'acquisition d'un terrain classé en « zone de loisirs / NI » cédé par l'EPSM (Etablissement Public de Santé Mentale).

Organiser cet accueil, c'est d'abord répondre à l'enjeu majeur de la qualité de l'eau. En effet, cette Aire permettra de réduire au maximum les vidanges sauvages d'eaux noires et contribuera ainsi activement à la reconquête de la qualité des eaux littorales.

COMMENT LE PROJET SERA-T-IL FINANÇÉ ?

L'investissement est pris en charge par le budget annexe Camping, alimenté uniquement par les recettes de ce dernier. Ainsi, cet aménagement ne coûtera rien aux contribuables parcais. Cependant, les excédents seront reversés sur le budget principal et contribueront directement aux investissements communaux.

L'équipement sera géré par la société Camping car Park, leader français dans le domaine.

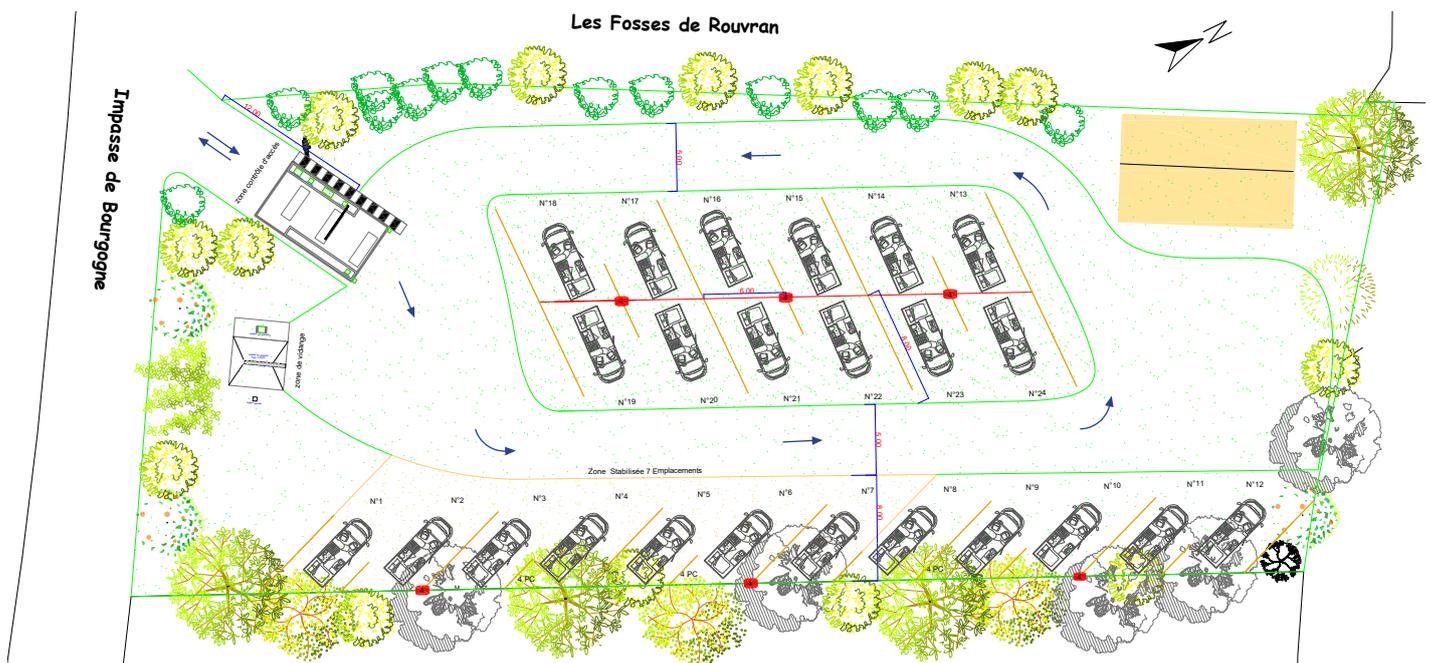
POURQUOI L'IMPASSE DE BOURGOGNE ?

Ce terrain est classé en zone NI depuis le premier Plan d'Occupation des Sols de la Commune. Ce zonage NI correspond à un espace naturel destiné à accueillir des activités légères de loisirs. L'EPSM l'a d'ailleurs utilisé comme lieu de vacances pour ses patients pendant plus d'une trentaine d'années.

De plus, l'emplacement à proximité de la mer, du bourg et des chemins côtiers répond parfaitement à l'attente des camping caristes attirés par la nature, la simplicité et la sécurité.

COMMENT L'AIRE SERA-T-ELLE AMÉNAGÉE ?

- Emprise du projet : 50% du foncier acquis.
- 24 emplacements de camping-cars.
- Sol perméable réalisé en sable de carrière et en herbe : un aspect le plus naturel possible.
- Plantations d'arbres, d'arbustes et de haies pour réduire au maximum la covisibilité avec le voisinage.
- Création d'une sphère de biodiversité locale sur plus de 3000m² (50% du foncier) avec la plantation d'une jachère mellifère, d'arbres, d'arbustes et l'installation de ruches.



COMMENT LA CIRCULATION SERA-T-ELLE ORGANISÉE ?

L'impasse de Bourgogne va être réorganisée en chaussée partagée (piétons/vélos/véhicules). La vitesse y sera abaissée à 20km/h (contre 50km/h aujourd'hui).

Une signalétique dédiée permettra l'arrivée des camping-cars à l'impasse de Bourgogne par la rue de Rouvran et un départ par la rue de Pouldenis.

PROFIL DES CAMPING-CARISTES (SOURCE FFC)

- 58 ans en moyenne
- 54% pré-retraités ou retraités
- Pour 91% d'entre eux, le respect de l'environnement est une valeur primordiale.
- 88% s'approvisionnent auprès du commerce local (chiffres : Accueillir le camping-car, Comité de Liaison du Camping-car)
- 83% pensent que le stationnement est un vrai souci

MARCHÉ : Le dimanche matin : place des 4 frères Le Blouch.

NUMÉROS UTILES

Pompiers : 18 / SAMU : 15 / Gendarmerie : 17
Dr Richard : 02 97 67 34 07 / Ecole Publique : 02 97 67 30 70

Ne pas jeter sur la voie publique

Mairie du Tour du Parc • 1 Place de la Mairie, 56 370 LE TOUR DU PARC
Téléphone : 02 97 67 30 01 • www.letourduparc.fr

Directeur de la publication : François MOUSSET
Réalisation : La commission communication
Distribution : Elus et agents communaux
Crédits photos : Mairie du Tour du Parc
Impression : Mairie du Tour du Parc
Tirage : 1000 exemplaires
Dépôt légal : N°1516-09 mai 2017



Papier 100% recyclé - certifié Blue Angel et Ecolabel Européen
ISO 9001 / ISO 14001 / OHSAS 18001 / DIN 67 38 / PCF / CO2 neutral.